

Saint-Denis-lès-Bourg, le 22 juin 2020

Aux Elèves et parents d'élèves du collège Yvon Morandat



académie
Lyon

éducation
nationale

Téléphone
04 74 32 13 90

Télécopie

04 74 21 76 25

Courriel

Ce.0011333u@ac-lyon.fr

62 rue Denis Girod
01000 SAINT-DENIS-
LES-BOURG

<https://yvonmorandat.net>
t.auvergnernhonealpes/

Objet : Reprise des emplois du temps à partir du mardi 23 juin

Madame, Monsieur,

La rentrée de ce jour a permis d'accueillir la très grande majorité des élèves du collège Morandat et nous nous en réjouissons.

Ce retour en nombre, bien qu'obligatoire, démontre la volonté de tous de pouvoir se revoir en dépit des conditions particulières que nous connaissons.

Afin de tendre vers une organisation normale, permettant d'une part aux élèves de se retrouver et d'autre part aux enseignants de revoir « leurs » classes, **les emplois du temps reprendront dès le mardi 23 juin et ceci jusqu'au vendredi 3 juillet inclus.**

J'attire votre attention sur le fait que pour les mercredis, seuls les élèves prioritaires seront accueillis. Pour les élèves de 3^{ème}, il n'y aura plus de cours après le mardi 30 juin, jour des résultats d'affectation post-3^{ème}.

Tous les enseignements n'auront pas lieu (certaines LV2 et tous les enseignements facultatifs comme le latin, les sections sportives ..)

Le régime des entrées et des sorties est rétabli (les élèves devront présenter leur carnet pour sortir de manière anticipée du collège)

Les élèves seront répartis dans une salle fixe par classe (ce sont les enseignants qui se déplacent)

Les récréations seront organisées par groupes de niveau qui occuperont chacun, une zone attribuée dans la cour de récréation. Les temps d'étude se feront dans la cour.

Le planning des retours de manuels scolaires est le suivant :

Mardi 30 juin : retour des manuels scolaires et des livres empruntés pour les 3^{ème}

Jeudi 2 juillet : retour des manuels scolaires et des livres empruntés pour les 6^{ème} et les 5^{ème} 1, 2 et 3

Vendredi 3 juillet : retour des manuels scolaires et des livres empruntés pour les 4^{ème} et les 5^{ème} 4, 5 et 6

En cas d'incapacité concernant ce retour sur les jours indiqués, les parents doivent prendre contact avec Mme Farjot, adjointe gestionnaire.

Au niveau sanitaire : **Le port du masque est obligatoire pour tous à partir du moment où la distance physique d'un mètre ne peut être respectée, mais aussi lors de chaque déplacement et lors des récréations.**

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le collège en fournira aux élèves qui n'en disposent pas, ce masque sera rendu à la sortie.

Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le collège. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève, il sera immédiatement isolé avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée. Les parents/responsables légaux seront appelés pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières et pour une consultation du médecin traitant. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif, la famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires : des décisions de quatorzaines ou de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.

Pour toute question, l'Académie de Lyon a mis en place un numéro spécial : 0 800 73 20 13

Les conseils de classe se sont réunis la semaine dernière, un premier bilan de la période de confinement a été dressé, il sera à affiner lors de la rentrée de septembre.

La situation semble nettement moins dégradée que ce que le contexte semblait présager : ce résultat, qui reste à confirmer, trouve sa source, très certainement, dans la formidable implication de tous. De manière générale, nous avons pu constater une très importante mobilisation des familles et des élèves répondant à celle des professeurs. La collaboration et les échanges qui se sont mis en place entre les enseignants, parents d'élèves et les élèves n'a, peut être, jamais, été aussi poussée ; les uns prenant le relais des autres et vice versa.

Pour autant, d'ores et déjà, nous travaillons à l'élaboration d'un plan de reprise en septembre avec la mise en place de dispositifs spécifiques post-confinement.

Je tenais à remercier chacun d'entre vous, parents, élèves, personnels de l'établissement pour le travail réalisé, il n'a pas été simple et il n'est pas terminé ; des efforts seront encore nécessaires à l'avenir. Cette période aura eu le mérite de réaffirmer le rôle et l'implication de tous pour assurer la pleine réussite des élèves.

Soyez assurés de la totale implication des équipes du Collège Yvon Morandat.

Recevez Madame, Monsieur, nos très sincères salutations. Prenez soin de vous.

R. Nicolet
Chef d'établissement